1ER TRIMESTRE 2022 N°1

LA GAZETTE DES SAINT-LEGER

Voici la gazette trimestrielle des **Saint Léger de France et d'ailleurs**
Bonne lecture !

DANS CE NUMÉRO N° 1

FOCUS
Boissy Saint Léger (94)
DANS LE RETRO
Saint Léger aux Bois (76) et son clocher qui penche
VUES RECENTES
Saint Léger Vauban (89)
NOS BLASONS
Nos blasons : les 3 premiers (par département)
PETIT TOUR EN NORMANDIE
La Lande Saint Léger (27) : un petit village normand heureux
NOS RETROUVAILLES
Saint Légier la Chiesaz (Suisse) : le 11e rassemblement en 2017
DES VIES
Saint Léger, notre petit Poucet (84) : Julia institutrice
Saint Léger de la Martinière (79-ancien nom : Saint Léger les Melle) : Jacques Mérigeau, ébéniste anarchiste ?

POUR NOUS COMMUNIQUER VOS INFORMATIONS

assostleger@orange .fr

facebook.com/assostleger

POUR VISITER LE SITE

https://www.stleger.info

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Boissy Saint Léger (94)

Boissy-Saint-Léger, chef-lieu de canton comprenant les communes de Limeil-Brévannes et de Boissy-Saint-Léger, est une petite ville idéalement située aux portes de Paris, à 18km de Notre Dame de Paris, à 25 minutes du Chatelet par le RER mis en service depuis 1960 (terminus de la ligne A.

Ville historique riche de ses monuments classés dont le château de Grosbois, son patrimoine verdoyant et son urbanisme modéré allient tous les atouts d'une ville de région parisienne. Son intercommunalité est l'entité Grand Paris Sud Est Avenir.

La commune comptait 15 400 habitants en 1999,16 700 en 2013, 17 032 début 2022 : ce sont les Boisséens.

Boissy-Saint-Léger est jumelée depuis 2001 avec la ville allemande de Lauda-Königshofen (Bade-Würtemberg), avec laquelle elle entretient un partenariat priviligié évènements franco-allemands, commémorations....

La révolution française rebaptise Boissy qui accueille le fameux... Schulmeister en Boissy-la-Montagne, durant deux ans.

La mairie a été construite en 1861 par Napoléon Berthier, fils du maréchal, sénateur et maire de Boissy-Saint-Léger de 1852 à 1870. Sa façade en pierre et en brique rappelle le style du château de Grosbois. L'aigle impérial déploie ses ailes aux quatre coins du plafond de la salle où se réunit le conseil municipal

Boissy Saint Léger (94)

Ville impériale Boissy-Saint-Léger est dotée d'un magnifique château : le château de Grosbois. Le domaine de Grosbois conjugue patrimoine historique et activité hippique dans un cadre naturel d'exception. Napoléon 1er et Napoléon III sont venus à plusieurs reprises pour s'adonner au plaisir de la chasse et ce passé impérial est encore bien présent dans la ville.

le maréchal Berthier rachète Grosbois en 1805. La famille de Wagram conservera le domaine jusqu'en 1962.
Propriétaire du Piple de 1812 à 1819, Schulmeister, chef de la police secréte de Napoléon, le cède au banquier Conrad Hottinguer en 1810. Ses descendants en sont toujours possesseurs

Classé monument historique, c'est une des plus jolies demeures des environs de Paris, sur la nationale 19 en direction de Villecresnes. Le domaine de Grosbois est accessible uniquement en visite guidée pour des groupes, sur réservations.

La ville est composée de 70 % d'espaces verts, c'est une situation tout à fait exceptionnelle pour une ville de la proche banlieue parisienne. la ville entretient également de nombreux espaces verts : square Henri-Dunant, square du Maréchal Berthier, place Fernand Fourcade, chemin des Glaisières, répartis dans chaque quartier, en particulier le quartier de la Haie-Griselle qui comporte 3 lacs.

Depuis 1966, le domaine et le château de Grosbois (312 ha) abrite un centre d'entraînement de trotteurs ainsi que le musée du Trot. Pour une promenade à pied, à vélo ou en rollers dans de larges allées, pour un pique-nique en forêts, accès libre pour l'allée de la Princesse, place de Verdun, près de la mairie. La forêt régionale de Grosbois et la forêt Notre traversées par les sentiers de grande randonnée GR14 (Brie, Champagne, Ardennes) et GR de Pays de la ceinture verte d'Ile de France. Accès depuis la gare RER A de Boissy Saint Léger.

https://www.stleger.info/les72StLeger/region4/94.htm

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

Saint Léger aux Bois (76)

Source : "Le Canton de Blangy sur Bresle autrefois" de Daniel Fauvel, François Lézé et Denis Louis
Editions Bertout - 4e trimestre 2005 : A noter que Denis Louis est natif de St Léger aux Bois.

Autrefois, Saint-Léger-aux-Bois était célèbre pour son clocher penché, sa tour et son équipe de jeu de tamis.
Comme Richemont et Réalcamp, ce bourg a connu une moindre dépopulation que les communes purement rurales et les fêtes y étaient fort animées. Les anciens du village n'ont pas oublié les mémorables parties de balle au tamis qui opposaient l'équipe locale à celle de Mellemont ; quand Georges Louis, le milieu de corde, ou Henri Martin, le fort du jeu, recevaient les encouragements des supporters de la commune.
L'élégance était de règle, chacun étant vêtu de blanc de la tête aux pieds. Les points étaient comptés comme au tennis. Le " livreur ", serveur normand, envoyait la balle dans le camp adverse avec son " tambour " mais son homologue picard utilisait un " tamis " assez semblable à celui d'un maçon pour effectuer le service. Le marqueur de chaque équipe plantait des tiges de fer ornées de pompons bleus ou rouges en fonction des actions de jeu : les dehors, les buts, les chasses... La partie se gagnait en sept jeux ordinairement, en quatre jeux dans les grandes compétitions qui avaient lieu à Eu et à Réalcamp durant le dernier dimanche de juillet.

L'originalité de l'église, c'est d'abord la flèche effilée et penchée du clocher, qui est également l'une des plus élevées de la région. Elle n'a cessé de connaître des travaux de restauration au cours des deux derniers siècles. Sur une carte postale de 1918, on voit les couvreurs à l'ouvrage. L'orage du 6 juin 1917 avait causé un début d'incendie et des dégâts importants avaient été constatés par Julien Darragon, maire de Saint-Léger. Les travaux furent confiés à l'entreprise Charles Leuillet de Réalcamp et payés par la compagnie d'assurances l'Union.
Aujourd'hui, les travaux sont beaucoup plus spectaculaires puisque le mardi 19 juillet 2005 la flèche hexagonale du clocher a été soulevée grâce à une énorme grue qui l'a suspendue dans les airs avant de la déposer sur le sol, près de l'église. Les nouveaux travaux de restauration vont pouvoir commencer. Les touristes disposent de quelques mois pour venir prendre des clichés de l'église sans clocher.

En 1911, on dénombre encore 11 cafés épiceries à Saint-Léger-aux-Bois, tenus par les familles Heu, Alexandre, Amet, Hiesse, Dumont, Fourdrinier, Démarquet et Legay. Vingt ans plus tard, ils ne sont plus que cinq, et seul Legay fait encore partie de la liste. On pourra comparer ce cliché à ceux des pages précédentes qui nous montrent que la famille Leclercq devint également propriétaire de l'établissement qui fut important au début du XXe siècle, car une voiture à cheval partait de cette auberge pour faire la correspondance avec le tortillard de la ligne Envermeu-Aumale.

https://www.stleger.info/les72StLeger/region2/76a.canton.htm

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des
SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

Saint Léger Vauban (89)

Le nom du village vient du nom de saint Léodégar, évêque martyr d'Autun. En 2013, la commune était habitée par 447 personnes. En 2020, la population est de 368 habitants. La superficie est de 33,81 km² et la densité de 12 habitants / km². Le village s'est appelé Saint-Léger-de-Foucheret jusqu'en 1867, date à laquelle le décret de Napoléon III le remplaça par l'actuel, afin d'honorer le fils du pays, le maréchal Vauban.

Un lac de barrage d'une superficie de 150 ha sur la rivière Trinquelin a été construit dans les années 1960. C'est le seul cas en France où le même cours d'eau change trois fois de nom (Couisin, Trinquelin, Cousin). Du bassin de Saint Agnan (ainsi nommé d'après le village où débute le lac) provient l'eau potable produite pour les communes environnantes par le groupe Suez. Il est entouré de forêts appartenant aux communes de Saint Agan et Saint Léger Vauban et utilisé par l'ONF pour le chauffage et le bois de construction (chênes et hêtres et douglas, amenés ici au XIXe siècle). Le plan d'eau est également un lieu idéal pour les pêcheurs et les amoureux de la nature en quête de calme et de tranquillité.

Dans le village se trouve une église du XVe siècle dans laquelle Sébastien Le Prestre, futur maréchal de Vauban, fut baptisé en 1633. L'édifice a été construit sur un plan en croix latine. Jusqu'au Xe siècle existait une église ici qui fut détruite, mais on ignore les raisons de sa disparition.

https://www.stleger.info/les72StLeger/region5/89.vues2008.htm

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des
SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

Nos blasons

Ayant découvert les 73 Saint Léger et le réseau d'amitié qui unissait les villages et hameaux portant le nom de Saint-Léger ou l'un de ses dérivés -dont certains ont été rendus difficilement reconnaissables à cause d'une corruption du langage- nous avons essayé d'étudier s'il existait un ou plusieurs points communs entre les différents blasons dont s'honorent les communes.
Sur ces 73 "Saint-Léger", nous avons repéré 40 blasons. Nous allons tout d'abord les étudier dans l'ordre des codes postaux, les 3 premiers dans la gazette n°1.

Saint Léger Les Mélèzes (05)

D'azur à un cristal de neige d'argent ; au chef cousu de sable chargé de dextre à senestre d'un mélèze d'argent, d'un soleil d'or, d'un second mélèze d'argent et d'un second soleil d'or.

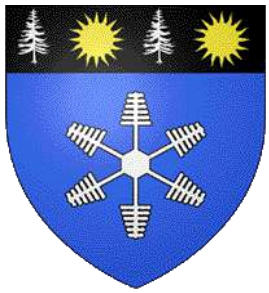

Nous sommes en présence de ce qu'on appelle des "armes parlantes", avec les deux mélèzes qui chargent le chef. Ce blason, avec le cristal de neige, le soleil, et les mélèzes, symbolise bien une station de sports d'hiver des Hautes-Alpes, dans la vallée du Champsaur-Valgaudemar, qui s'enorgueillit de bénéficier, en moyenne, 300 jours par an du soleil ! Par contre, nous aurions préféré que le chef ne soit pas "cousu", afin de respecter la règle qui consiste à ne jamais mettre émail sur émail. Enfin, le nombre des pièces qui chargent le chef n'est pas habituel : on peut voir un soleil accompagné de deux mélèzes, ou un mélèze accompagné de deux soleils, mais la disposition adoptée par la commune manque d'équilibre par son absence de symétrie.

Saint Léger (06)

Forme de l'écu inspirée des blasons de la Renaissance italienne : De gueule à une aigle d'or, chargée d'une croisette d'azur Sauf la croisette, ces armes sont celles de la famille d'Astouaud (barons de Romani), qui posséda cette terre.

Quant à la croisette, elle rappelle celles figurant sur les bornes qui furent placées en 1823 tout le long de la frontière, puisque la commune était possession du Roi de Piémont-Sardaigne de 1814 à 1860, date du référendum, où les 38 votants inscrits à Saint-Léger votèrent à l'unanimité le "oui" pour le rattachement à la France.

Saint Lager Bressac (07)

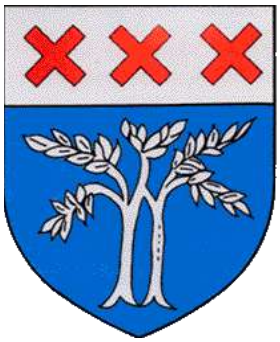

"D'azur à un saule arraché d'argent ; au chef d'argent chargé de trois sautoirs alaisés de gueules"Le 29 juillet 2014, la commune a décidé de se doter d'un blason et de relever les armes de la famille de Fabrias, bienfaitrice de la paroisse, telles qu'elles figurent sur un vitrail de l'église.

https://www.stleger.info/asso/blasons.htm

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

La Lande Saint Léger (27)
Un petit village normand heureux

La Lande Saint Léger (Eure) est née en 1965 de la fusion des 2 communes de La Lande et Saint Léger sur Bonneville

Paris Normandie des samedi 20 et dimanche 21 juin 1953 - le quotidien "Paris Normandie" fut fondé à Rouen en 1944

Voici un petit village normand tout simplement heureux...

Pas de café pour ses 53 habitants, mais l'eau courante, pas de mairie, pas de route goudronnée

Tout juste une histoire de cloche pour animer les conversations à SAINT-LÉGER-SUR-BONNEVILLE

Par Jacques FAINE

« La route de Saint-Léger, s'il vous plaît? »

La vieille paysanne au visage buriné, qui comme l'héroïne de son compatriote Bourvil revenait sans doute « de l'herbe à lapins », un grand panier sous le bras, a relevé sur moi un regard souriant et sans méfiance. Elle marque une pause :

« Mais vous s'y êtes, mon paur' homme, me dit-elle.

— Oui, mais le bourg? la mairie?

—Ya point ni bourg, ni mairie. Pour aller chez M. Roussel, continuez tout dret, pis tourner à gauche... »

Je n'ai su qu'un peu plus tard qui était M. Roussel, mais grâce à mon guide enjuponné, je n'ai eu que très peu de difficultés pour découvrir la demeure du premier magistrat de Saint-Léger-sur-Bonneville, M. Pierre Roussel, un cultivateur jeune, sympathique et accueillant qui cumule dans son village les fonctions de maire, et éventuellement de garde champêtre, car la commune ne peut se payer le luxe d'entretenir un de ces honorables fonctionnaires, et qui en acceptant la charge de président de l'assemblée municipale a, du même coup, accepté de transformer sa maison de ferme — un très joli manoir, du reste — en Hôtel de Ville.

Un village heureux ?

Situé dans l'Eure, à la limite du Calvados, Saint-Léger-sur-Bonneville fait partie du canton de Beuzeville. Il constitue en quelque sorte une enclave dans le département voisin et se situe, à l'écart de toutes grandes routes, dans un périmètre approximativement déterminé par la Nationale 834 (Cormeilles-Pont-l'Evêque), la Départementale 98 et le G.C. 68.

Aucune voie importante ne traverse le village qui ne possède aucun chemin goudronné, mais dont la route principale sera enfin très prochainement asphaltée.

Plus petit village de l'ex-arrondissement de Pont-Audemer, Saint-Léger est aussi un des plus petits de tout le département.

Mais ne devrait-il pas être aussi un des plus heureux dans son cadre de verdure, tranquille, au milieu de laquelle se dressent, çà et là quelques fermes?

Saint-Léger-sur-Bonneville, en effet, ne possède aucun café-débit pour étancher la soif des ses cinquante-trois habitants.

N'est-ce pas là une sûre garantie de la paix au village?

La superficie totale est de 231 hectares.

Pays vallonné et verdoyant, Saint-Léger ne connaît pas les soucis d'autres communes de la région préoccupées par la question de l'adduction d'eau.

Grâce aux multiples sources qui jaillissent à fleur de terre un peu partout dans le pays, toutes les fermes disposent de l'eau courante. Une fortune qui s'ignore...

C'est aussi, paraît-il, un pays rêvé pour les disciples de Saint-Hubert. Les lapins débouent sous vos pieds à chaque touffe d'herbe lorsqu'on s'engage dans les pâtures qui bordent les routes.

En ce qui concerne les monuments officiels, Saint-Léger, nous l'avons dit, ne possède pas de mairie, pas d'agglomération non plus. La mairie est installée chez M. Pierre Roussel qui consacre à ce service une pièce de sa maison, et qui détient aussi la Cabine téléphonique du village.

C'est un trust que réalise le sympathique maire de Saint-Léger!

Un Monument aux Morts, entouré d'une grille, rappelle aux passants le sacrifice de huit enfants du village tombés pour la patrie en 14-18. Lourd tribut payé par un si petit pays, il est vrai plus peuplé à l'époque.

Deux calvaires se dressent en témoignage de la foi des ancêtres, mais l'église pourtant récente puisque construite en 1909, et à laquelle on accède par des sentiers ombragés et humides, coupés par des ruisseaux, tombe en ruines.

(Lire la suite en page 9)

A gauche : Le manoir du maire sert aussi d'Hôtel de Ville. A droite : La petite église disparaît sous le lierre

Voici un petit village

(Suite de la première page)

L'humidité du sol la ronge. La dernière messe y a été célébrée en 1939 et depuis lors, la petite chapelle, sans style mais pleine de pittoresque malgré tout, disparaît sous les lierres, tandis que les oiseaux nocturnes y cherchent domicile.

Parmi les cinquante-trois habitants du village, vingt-six sont inscrits sur la liste. Lors des dernières élections municipales, vingt-deux accomplirent leur devoir électoral.

Mais le problème n'est pas de découvrir des électeurs, mais des candidats. Avant-guerre, lorsque les femmes n'étaient pas éligibles, le problème était quasi insoluble. Comment, en effet, découvrir onze candidats parmi seize électeurs inscrits? En 1953, le problème n'en est pas moins autant résolu en dépit d'une certaine amélioration. Parmi les onze candidats élus au Conseil municipal, huit résident à Saint-Léger. Les trois autres ont été « recrutés » dans les trois villages limitrophes : La Lande-dans-l'Eure, Saint-André-d'Hébertot et Bonneville-la-Louvet, dans le Calvados.

La bataille électorale, nous a dit M. Roussel, ne consiste pas à se disputer les sièges vacants, mais bien plutôt à savoir qui ne les occupera pas. Pour le siège de maire en particulier, c'est à celui qui ne prendra pas la place. Cette année encore, M. Pierre Roussel, maire sortant, a dû se dévouer.

Un grand problème

Qu'on ne croie pas, en effet, que la gestion d'une aussi petite commune soit plus aisée que celle de villages plus importants.

Il est difficile de faire entendre sa voix près des pouvoirs publics quand on ne représente qu'une communauté de 53 âmes et... 26 électeurs seulement!

Et sur le plan intérieur lui-même, la commune est parfois divisée.

Sait-on quel grand problème préoccupe actuellement les quatorze familles de Saint-Léger-sur-Bonneville, lorsqu'elles se trouvent réunies entre les murs des huit fermes du village?

Un problème crucial à n'en pas douter, un problème qui peut certes modifier la face du monde...

Celui-ci :

L'église, nous l'avons dit, tombe en ruines. L'unique cloche risque, un beau jour, d'atterrir au pied du clocher. La descente de la cloche est donc inscrite à l'ordre du jour. Mais voilà où naît le problème.

Que fera-t-on de la cloche si on se décide à la descendre? Où? Chez qui la placera-t-on si l'église doit être abattue ?

Divergences de vues sur l'utilisation future de la cloche, craintes, entrent en jeu dans cette discussion qui divise le village.

Et c'est ainsi que Saint-Léger-sur-Bonneville, petit village heureux, blotti dans un vallon boisé et verdoyant, aux confins de l'Eure et du Calvados, connaît, à son échelle, une de ces luttes intestines dont souffrent depuis que le monde est monde et que notre père Adam s'est fait expulser du Paradis terrestre — dont Saint-Léger pourrait être après tout une image revue et corrigée — les villages, les bourgs, les cités et les peuples que tout contribuerait à rendre parfaitement heureux...

Jacques FAINE.

l'église Saint-Léger (XIIe -incertain-, XVIIIe, XIXe et XXe) au lieu-dit Saint-Léger-sur-Bonneville de la Commune "La lande Saint Léger"

https://www.stleger.info/les72StLeger/region2/27a.1953article.htm

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

Saint Légier la Chiesaz (Suisse)
11e rassemblement - 3/4 juin 2017

Sur les hauts de la Riviera, entre vignes et montagnes, la commune de St-Légier-La Chiésaz s'étend sur 1519 hectares, répartis entre 427 et 1397 m. Elle recense aujourd'hui plus de 5 000 habitants. En dépit de sa croissance, St-Légier-La Chiésaz a su conserver son caractère villageois. Elle compte une demi-douzaine de commerces de proximité, plusieurs restaurants de qualité, et une trentaine de sociétés animent la vie locale, sur le plan culturel, associatif et sportif.

SAMEDI 3 JUIN 2017 : PROGRAMME

09h00 - 11h00 : Accueil des participants (café-croissants) / Installation des stands
11h00 : Ouverture officielle du 11e Rassemblement / Apéritif/ fanfare de St-Légier - musique - chants
12h00 : Repas en commun (Praz Dagoud) / musique fanfare
13h30 - 17h30 : Visites touristiques : Musée Olympique, Lausanne / Chaplin's World, Corsier-sur-Vevey / Chocolaterie Cailler, Broc / Les Pléiades
19h30 : Apéritif en musique (Halle des Fêtes)
20h30 - 02h00 : Repas-banquet, musique, animations, danse / Bar des St-Léger

DIMANCHE 4 JUIN 2017 : PROGRAMME

08h00 - 09h00 : Petit déjeuner, buffet campagnard (Halle des Fêtes)
09h00 - 11h00 :

- Assemblée Générale des délégués (Praz Dagoud)
- Marche gourmande (2 ou 4 km) - découverte de St-Légier à travers le village et le vignoble
- Service œcuménique (45 min) avec une partie historique de saint Léger à St-Légier - chœur d'hommes - musique

1**0h30 - 12h30** : Ouverture des stands / Apéritifs / Dégustations / Musique folklorique / Cors des Alpes / Animations
12h45 - 14h00 : Repas (Halle des Fêtes) / Résultats de la 9e Tombola Géante des St-Léger
14h30 : Joutes sportives (Jeux sans frontières) / Animations
17h30 : Retour dans les lieux d'hébergement
19h30 - 02h00 : Accueil apéritif à la soirée de gala - Musique / Repas (spécialités suisses) / Partie officielle Remerciements / Résultats des joutes sportives /

https://www.stleger.info/asso/histoire2017.htm

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

Saint Légier la Chiesaz (Suisse)
11e rassemblement - 3/4 juin 2017
Quelques photos du samedi 3 juin

700 participants

Les cyclistes de St Léger sous Cholet, après plus de 750 km

Société de musique de St Légier

Sous le chapiteau - repas du midi

Les visites : "les Pléaïdes"

La maison du chocolat Cailler

La ville de Gruyère

Le cor des Alpes

https://www.stleger.info/asso/histoire2017.htm

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

Saint Légier la Chiesaz (Suisse)
11e rassemblement - 3/4 juin 2017

Quelques photos du dimanche 4 juin

Assemblée générale

Service oecuménique

Ballade dans Saint Légier LC

Découverte des stands

Affluence à l'apéro

Les olympiades - grands exploits sportifs

Moments intenses et remise de la Clé à St Léger de la Martinière organisateur du 12e rassemblement

https://www.stleger.info/asso/histoire2017.htm

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des
SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

Saint Léger du Ventoux (84)

Julia Bernard, institutrice (1899/1964)

Rapport d'inspection du 21 octobre 1921 - école publique mixte de Saint-Léger - 10 inscrits - "Petite classe bien blanche et bien éclairée. Les meubles et les cartes sont en ordre. Il y a des fleurs, des gravures et des dessins, et la poussière a été bien enlevée. L'aspect est assez agréable. Les vitres cependant pourraient être plus nettes." Organisation pédagogique – dictée – récitation – calcul – cahiers

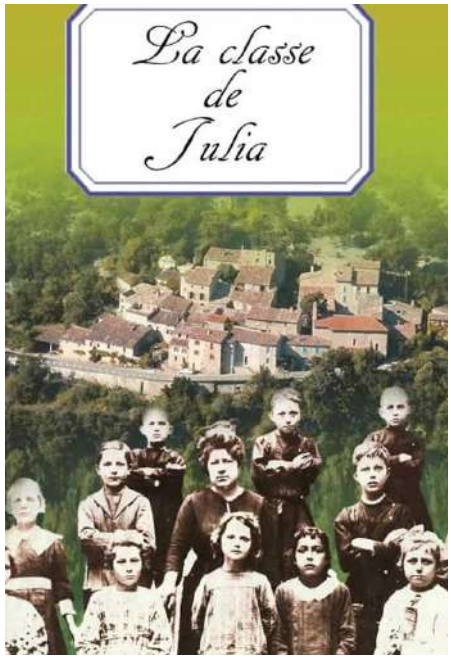

Déplacement d'office de Mme Bernard, institutrice à Saint-Léger

"J'ai l'honneur de vous informer qu'à la suite de l'enquête dont vous avez été l'objet et sur ma proposition, Mr le Préfet du Vaucluse a décidé de vous déplacer d'office. Il ressort en effet de cette enquête que vous avez négligé, dans votre école, d'exécuter les ordres donnés sur le Salut aux couleurs. Je n'ignore pas que vous avez prétexté, pour excuser votre carence, certaines circonstances d'ordre matériel. Mais les difficultés étaient aisément surmontables : il suffisait d'un peu de bonne volonté pour les résoudre ; et la non-exécution des instructions préfectorales et académiques en une matière d'aussi grande importance que l'éducation civique des enfants qui vous sont confiés engagent entièrement votre responsabilité d'éducatrice. Cette attitude inadmissible que nous aurions sanctionnée plus gravement sans vos bonnes notes antérieures vous a fait perdre autorité à Saint-Léger d'Orange où vous ne pouvez être maintenue. J'aime à croire que dans le nouveau poste qui va vous être confié, vous aurez à cœur d'obéir plus ponctuellement aux ordres de vos chefs et de mieux servir le gouvernement du Maréchal, chef de l'Etat. [...]"

Lettre du sous-préfet de Carpentras à Mr le Préfet du Vaucluse, Carpentras le 16 août 1943

"*J'ai l'honneur de vous faire part des commentaires dont est entourée la nomination comme institutrice à Vaison de Mme Jules Bernard. On considère que ce poste, qu'elle désirait et qui serait pour elle un avancement certain, n'aurait pas dû lui être attribué. En effet, outre que Mme Bernard est dans une situation délicate pour n'avoir pas fait, pendant un an, le Salut aux couleurs dans son école, son fils, réfractaire au STO, serait caché et ravitaillé par elle [...]* Le sous-préfet"

Elle avait des cadeaux de ses élèves à la fin de chaque année. À ce moment-là, elle donnait aussi des cours du soir, car il y avait des grands qui ne savaient ni lire ni écrire. Tous ces gens-là ont été reconnaissants. Ça devait être une institutrice très rigoureuse, à mon avis, dans son travail. **Propos tirés de l'interview de son petit-fils Raoul**

Elle était très fière d'avoir bravé le régime de Pétain. C'était sa Résistance à elle. Je me souviens de l'avoir entendue en parler avec des gens, des parents. Elle était d'ailleurs bien proche, très liée avec Jules qui avait vingt-et-un ans de plus qu'elle... C'était un grand coquin, mon grand-père....

https://www.stleger.info/les72StLeger/region7/84julia.htm

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

Saint Léger de Melle (79)

Jacques MERIGEAU, ébéniste anarchiste ?

Jacques Mérigeau naît le 13 mai 1858 à Saint Léger les Melle (aujourd'hui Saint Léger de la Martinière "en la maison de François Grillet, son grand-père, domicilié en cette commune". C'est le fils de Jacques Mérigeau, charpentier de 30 ans, et d'Adelina Grillet, 22 ans. Ses parents s'étaient mariés à Saint Léger les Melle le 19 novembre 1856.

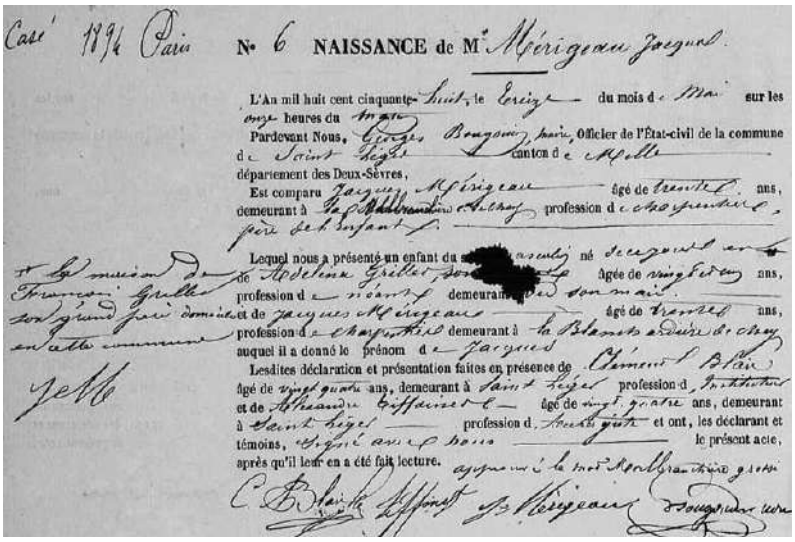

Casé 1894 Paris

N° 6 NAISSANCE de M. Mérigeau Jacques

L'An mil huit cent cinquante-huit, le treize du mois de Mai sur les onze heures du matin.

Pardevant Nous, Georges Bourgoin, Officier de l'État-civil de la commune de Saint Léger canton de Melle département des Deux-Sèvres,

Est comparu Jacques Mérigeau âgé de trente ans, demeurant à [illegible] profession de charpentier, pour déclarer l'enfant [illegible]

Lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui à [illegible] de Adelina Grillet, son épouse, âgée de vingt-deux ans, profession de [illegible] demeurant [illegible] et de Jacques Mérigeau âgé de trente ans, profession de charpentier demeurant à [illegible] auquel il a donné le prénom de Jacques.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Clément Blais âgé de vingt-quatre ans, demeurant à Saint Léger profession d'instituteur et de Athanase Giffard âgé de vingt-quatre ans, demeurant à Saint Léger profession d'[illegible] et ont, les déclarant et témoins, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

Voici l'acte de naissance du petit Jacques. A noter l'annotation en haut à gauche "Casé 1894 Paris"

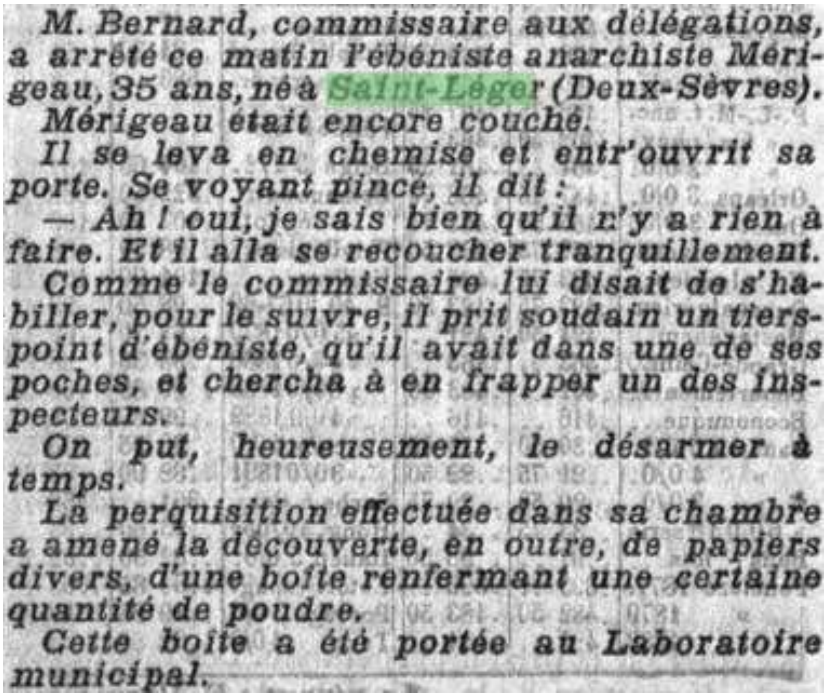

M. Bernard, commissaire aux délégations, a arrêté ce matin l'ébéniste anarchiste Mérigeau, 35 ans, né à Saint-Léger (Deux-Sèvres).

Mérigeau était encore couché.

Il se leva en chemise et entr'ouvrit sa porte. Se voyant pincé, il dit :

— Ah ! oui, je sais bien qu'il n'y a rien à faire. Et il alla se recoucher tranquillement.

Comme le commissaire lui disait de s'habiller, pour le suivre, il prit soudain un tiers-point d'ébéniste, qu'il avait dans une de ses poches, et chercha à en frapper un des inspecteurs.

On put, heureusement, le désarmer à temps.

La perquisition effectuée dans sa chambre a amené la découverte, en outre, de papiers divers, d'une boîte renfermant une certaine quantité de poudre.

Cette boîte a été portée au Laboratoire municipal.

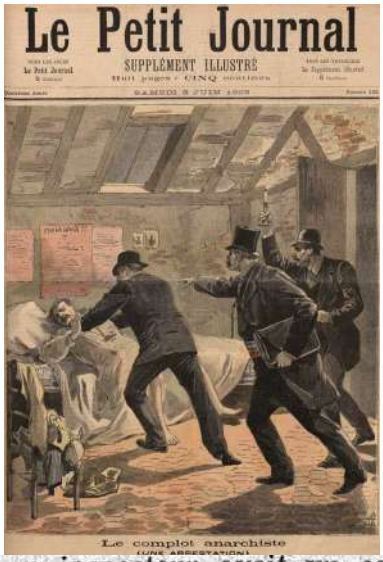

Le Petit Journal

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

Le complot anarchiste

Mais un inspecteur avait vu ce mouvement. Il se précipita sur l'anarchiste et paralysa ses mouvements. Un autre inspecteur lui arracha des mains un long tiers-point.

— Allons ! ça y est, tant pis ! grogna le compagnon,

Et il se laissa emmener sans résister.

Voici son état civil : Jacques Mérigeau, né en 1858, à Saint-Léger (Deux-Sèvres) ; il exerce le métier d'ébéniste.

A son domicile, on a découvert une poudre grise, qui sera analysée cet après-midi par M. Girard, chef du Laboratoire municipal.

Hier matin, M. Lépine a signé un mandat contre un anarchiste militant, nommé Jacques Merigeau, âgé de trente-cinq ans, ouvrier ébéniste, né à Saint-Léger (Deux-Sèvres), et demeurant à Paris, passage des Souhaits, à Belleville.

Hier matin à huit heures, M. Bernard, commissaire de police aux délégations judiciaires, accompagné de M. Fédée, officier de paix aux brigades des recherches, s'est rendu à Belleville, au domicile de l'anarchiste.

Celui-ci, qui habite au premier étage, était couché à l'arrivée des magistrats. Aux coups frappés à la porte de sa chambre, Merigeau s'est levé, a ouvert, puis s'est remis au lit.

— Je m'attendais à votre visite, a-t-il dit aux magistrats. Eh bien, arrêtez-moi !

— Levez-vous, ont-ils dit à l'anarchiste, et habillez-vous, vous allez nous suivre.

Si vous voulez connaître l'histoire passionnante de Jacques MERIGEAU et qui est interprétée selon les journaux, il faut aller sur le site de l'association ou cliquer sur le lien ci-dessous

https://www.stleger.info/les72StLeger/region9/79a.merigeau.htm

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS